

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Chapelle Saint-Pierre de Lubilbac

Chers amis,

Confinée, mais non inactive, la Sauvegarde continue son travail au moment important où elle modifie son fonctionnement, Pierre Court ayant décidé, pour des raisons personnelles, de renoncer à présider. Qu'il lui soit témoigné ici de toute la reconnaissance de la Sauvegarde pour ce temps important (depuis 2010) qu'il lui a consacré sans jamais compter ses heures. Pierre devait annoncer sa démission au cours de l'assemblée générale. Pour les raisons que vous connaissez, l'assemblée générale est reportée à des moments meilleurs lorsque la sécurité sanitaire sera assurée pour l'ensemble des adhérents de la Sauvegarde, et nous dirons de vive voix à Pierre notre amitié. Pierre demeure maintenant comme président honoraire, et nous souhaitons tous qu'il puisse conserver une part de son énergie aux travaux de la Sauvegarde, notamment dans un regard attentif à l'édition des bulletins.

Changement de fonctionnement écrivons-nous : Pierre Court demandait récemment aux adhérents de représenter la Sauvegarde au sein d'une nouvelle instance, un « réseau de délégués locaux » afin d'être plus au fait des demandes de restauration du patrimoine qui peinent parfois à parvenir jusqu'à notre association dont c'est l'une des importantes missions que de participer au financement de projets de rénovation patrimoniales. Ce réseau est en cours de constitution grâce à une dizaine de propositions qui ont été faites, permettant de couvrir l'ensemble du territoire de notre département.

Changement encore quant au mode de travail qui fera davantage appel aux bonnes volontés : les études de dossiers, les relations institutionnelles, l'organisation des

sorties sur les sites, le bulletin sont autant de tâches nombreuses qu'il faut assurer et développer. C'est une nouvelle équipe, qui a un caractère provisoire, constituée de Dominique de Brion, Christine Hotoléan et Bernard Salques qui prend pour l'instant la responsabilité de continuer ces activités tout en recherchant de nouvelles personnes et de nouvelles dispositions pour donner à la Sauvegarde des perspectives solides dans la défense et la promotion du patrimoine ardéchois.

Ce bulletin présent rend compte de ces aspects : les visites effectuées ces derniers mois, les restaurations sont au cœur des préoccupations de la Sauvegarde. Mais agencer un bulletin n'est pas chose facile ; aussi le compte rendu de la sortie à Labeaume le 24 octobre dernier doit être renvoyé au bulletin n° 55, mais vous trouverez dans le numéro présent la présentation du travail réalisé pour la restauration de la cheminée « sarrasine » de Campustelle conduite par le regretté Claude-Pierre Chavanon, ainsi que la présentation de la chapelle de Lubilbac dont la restauration menée avec brio reste exemplaire.

Enfin, rappelons la mémoire de nos amis Christan Obry et Michel Faure, président honoraire de la Sauvegarde, qui nous ont quittés récemment. Que leur famille et leurs proches soient assurés de nos pensées amicales.

Dominique de BRION et Bernard SALQUES

Sommaire

- p. 2 - Une restauration aidée par la Sauvegarde : La cheminée du moulin de Campustelle à Genestelle
- p. 4 - Saint-Pierre de Lubilbac - L'aboutissement d'une rénovation
- p. 11 - Réseau des associations patrimoniales d'Ardèche
 - Présentation de la Sauvegarde
 -
- p. 12 - Un fidèle adhérent nous écrit

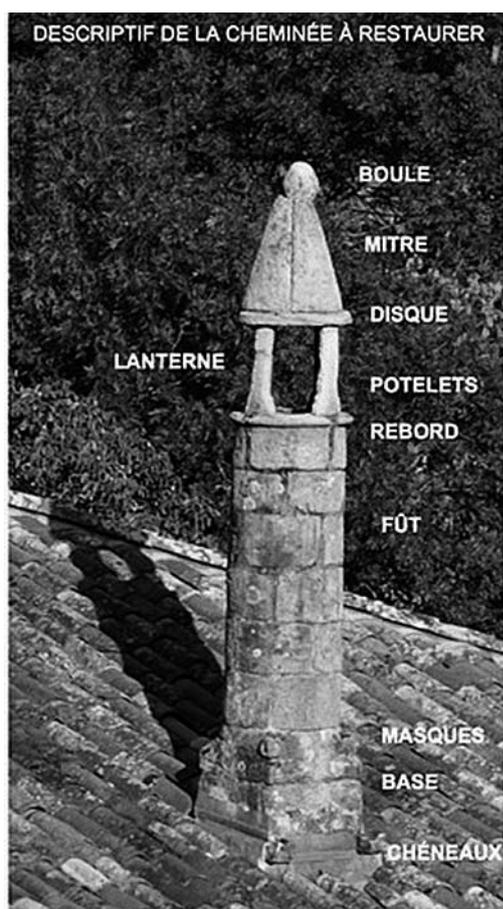
Une restauration aidée par la Sauvegarde La cheminée du moulin de Campustelle à Genestelle

Le récit de cette restauration aidée par la Sauvegarde était prévu depuis plusieurs mois, mais le décès de Claude-Pierre Chavanon, âme et cheville ouvrière de l'opération, marque la publication qui en est faite aujourd'hui d'un supplément d'émotion. Comme écrit dans l'hommage qui lui était rendu dans le précédent bulletin, le propriétaire de Campustelle, décédé peu après la fin du chantier, en avait suivi le déroulement avec une attention méticuleuse et une passion émerveillée. Ses comptes rendus réguliers, précis, illustrés et pleins de flamme avaient créé entre nous des liens de plus en plus étroits.

Voici le récit succinct de cette restauration vraiment peu ordinaire.

Une visite des lieux à l'origine de l'implication de la Sauvegarde

Colette Véron, qui avait découvert les moulins de Campustelle dans le cadre de son étude très approfondie des moulins d'Ardèche, avait suggéré de les inclure dans le programme de notre journée de visite du 27 mai 2016 à



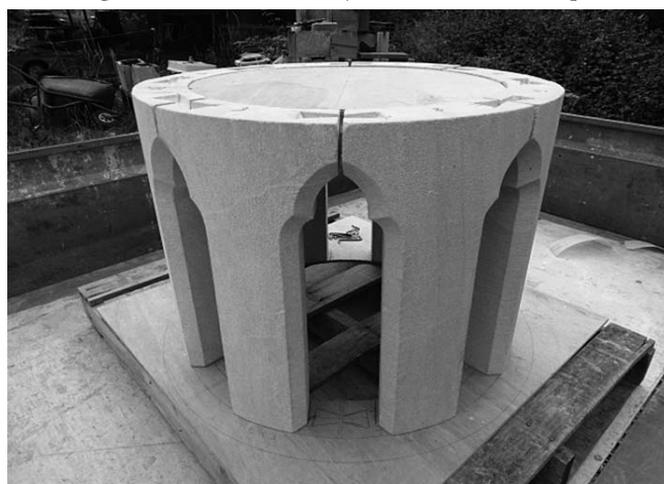
Antraygues et Genestelle. Accueillis très cordialement sur place par Agnès et Claude-Pierre Chavanon, nous avons alors découvert ce site riche de trois moulins, dont l'un en ruine, de part et d'autre du Sandron, modeste ruisseau à ce niveau. Lors de l'acquisition du domaine, en 1993, la famille Chavanon s'était trouvée en face de bâtiments à l'abandon et

fort délabrés qu'elle avait entrepris de relever avec savoir-faire et détermination. Un bref historique permet de saisir l'ampleur de l'entreprise.



La lanterne et la mitre conique avant restauration

Le moulin en rive gauche du ruisseau de Soleyrol, mentionné en ruine dans un texte de 1407 et déclaré « pauvre moulin » en 1464, avait été agrandi en 1895 pour recevoir un équipement moderne : le remplacement de la roue horizontale par une roue verticale avait donné une puissance permettant, avec l'installation de rouages en fonte « à l'anglaise », la mise en jeu simultanée de plusieurs



Nouvelle lanterne préassemblée au sol

mécanismes et la production de farine et d'huile. Après une nouvelle période d'abandon, la réhabilitation complète réalisée par les actuels propriétaires l'a remis en état de fonctionner.

En face, en rive droite, un bâtiment plus important abritait un moulin à farine, huile et drap, ainsi qu'une grande maison d'habitation figurée sur le cadastre napoléonien. La famille Chavanon a confirmé sa fonction d'habitation et l'a restauré, avec le souci de préserver les éléments médiévaux (vestiges d'une tour, voûte à quatre pans).

C'est ce bâtiment qui porte la monumentale cheminée médiévale d'un type assez rare en Vivarais, abusivement appelé « cheminée sarrasine », qui serait, d'après Michel Rouvière, la seule restée intacte des quatorze répertoriées en Ardèche. Mais elle a beaucoup souffert du temps et des travaux effectués sur la maison en 1880.

Il était important et urgent de remettre en état cette pièce exceptionnelle, joyau d'un ensemble présentant aussi un grand intérêt patrimonial.

L'aide de la Sauvegarde a dès lors été décidée sans tarder.

Restauration de la cheminée monumentale dite « sarrasine »

Une brève description permettra de mieux apprécier le défi que représentait une telle opération et la qualité du travail des artisans qui l'ont effectuée.

La partie extérieure de la cheminée, haute de 4,35 mètres, comprend successivement une base carrée de 91 centimètres de côté, ornée de trois masques, un fût cylindrique de 71 centimètres de diamètre, dont l'extrémité supérieure, ornée d'un bourrelet, soutient la lanterne évacuant la fumée, formée initialement de neuf potelets et coiffée d'une mitre conique portant une boule à son sommet.

Le tailleur de pierre, après avoir choisi en carrière le grès approprié, a effectué les opérations suivantes :

- Réfection de la boule sommitale ;
- Réfection du quart manquant de la mitre conique, qui avait été remplacé par des débris de briques et de pierres ;
- Changement du disque supportant la mitre ;
- Fabrication des neuf potelets constituant la lanterne, dont cinq avaient disparu et les quatre restants étaient fissurés ;
- Remplacement d'une pierre à bourrelet au sommet du fût.

Après avoir été taillées avec précision, toutes les pièces de la lanterne et de la mitre ont été assemblées au sol, pour vérification, avant d'être installées de façon définitive sur le fût, avec des joints très fins. Après quoi l'ensemble du fût a été rejointoyé à la chaux.

Un supplément imprévu fit l'objet d'un devis complémentaire. En effet, au cours des travaux, des trous avaient été découverts

dans la souche de la cheminée, au niveau des combles, ainsi que quelques réparations anciennes effectuées au ciment. Tous ces désordres furent scrupuleusement corrigés.

L'aide de la Sauvegarde

Le coût des travaux a été de 10 000 €. Le Département a accordé une subvention de 2 400 €, dans le cadre



La nouvelle mitre

de FIPA, suite à la souscription lancée par le propriétaire. Cette souscription a bénéficié d'un versement de 2 000 € à partir des fonds propres de la Sauvegarde. Si l'on ajoute à ce

versement les contributions personnelles de plusieurs adhérents, l'on atteint, pour notre association, un montant supérieur à la subvention départementale. Coup de cœur rendant hommage à un projet exceptionnel. Et maintenant ? Les travaux sont terminés mais Claude-Pierre Chavanon n'a pas eu le temps d'effectuer les formalités consécutives à la clôture du chantier, ni de réaliser certaines opérations qu'il avait annoncées aux souscripteurs, notamment la rédaction d'un « petit fascicule » relatant l'aventure de cette restauration.

Bien malgré lui, il a laissé à son épouse un certain nombre de tâches qui s'ajoutent aux projets personnels de celle-ci, à qui nous témoignons aujourd'hui notre sincère sympathie et notre vive reconnaissance pour la part qu'elle a prise dans les opérations déjà effectuées. Avec l'assurance, pour les jours à venir, de notre amical soutien et de nos souhaits les plus cordiaux.

Pierre COURT



La cheminée restaurée

Sources

CHAVANON (Claude-Pierre), comptes rendus des travaux de restauration, 2018, 2019.

NOUGIER (Bernard), VÉRON (Colette), « Antraigues, château de Craux, église de Genestelle, moulin de Campustelle », *Patrimoine d'Ardèche*, n° 40, octobre 2016.

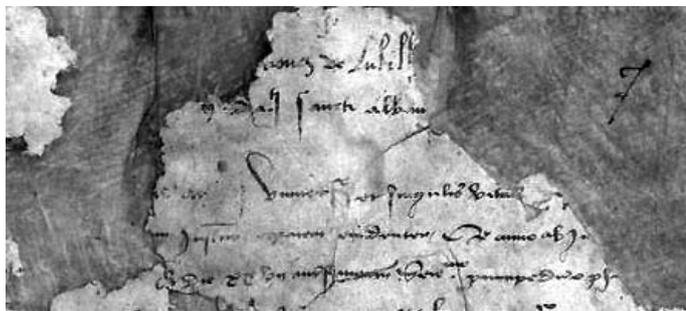
VÉRON (Colette), *Moulins, technique, espace et société au bord de l'eau*, éditions du Chassel, éditions de l'Ibie, Fédération des Moulins de France, 2017.

Saint-Pierre de Lubilhac : l'aboutissement d'une rénovation

JALONS D'HISTOIRE

Au commencement était, peut-être, l'abbaye de Saint-Chaffre, située aujourd'hui au Monastier-sur-Gazeille. Le cartulaire, dont une transcription a été conservée et publiée par le chanoine Ulysse Chevalier, mentionne une soixantaine de possessions de l'abbaye dans ce qui fut le Vivarais, mais l'église de Lubilhac n'y est mentionnée que comme *ecclesiam de Cous* sans autre précision. Côtayant Coux dans le texte du cartulaire, il est fait également mention de *Sancti Martini de Valle*, autre église dont la situation doit être précisée, car elle n'a laissé aucune trace connue. Ailleurs, on trouve également mentionnée une chapelle dédiée à saint Antoine. Hélas, les documents sont confus et ne permettent pas de définir une genèse précise de ces lieux¹. Considérons toutefois que le quartier de Lubilhac – aujourd'hui la Charrière – est situé sur une hauteur quasiment défensive. Passant par le bois de Saint-Peyre, on se rappelle que les grottes troglodytiques de la Jobernie – ou Jaubernie, selon les graphies anciennes – non loin de la Charrière, furent lieu de refuge, à l'époque troublée du sac de Privas. Le lieu était ainsi tout indiqué pour que, dans un haut Moyen Âge qui n'a pas laissé beaucoup de traces, une installation humaine se soit développée. Le nom de Lubilhac interroge : une fois élucidée son origine d'un nom de domaine gaulois dont le maître est un surnom (*lupilius* « petit loup », donnant en occitan relatinisé *lupilbacum fundum*), rien ne permet de savoir si ce Lubilhac est un nom d'origine ou bien celui d'une reprise du *Lubilbac* du Brivadois, déjà possession de l'abbaye de Saint-Chaffre.

Ainsi, l'église Saint-Pierre de Lubilhac est-elle une fondation de Saint-Chaffre ou une donation en possession à Saint-Chaffre ? La question vaut d'être posée : s'agit-il d'un investissement de l'abbaye dans le développement de la vallée ou l'église et ses dépendances ne sont-elles qu'un domaine parmi d'autres dont l'abbaye tire profit ? L'interrogation reste toutefois sans solution. On notera seulement que le *Terrier du prieuré de Rompon*², situé non loin de Lubilhac, mentionne les propriétés de la



Extrait du terrier de Rompon

paroisse de Lubilhac et de Saint-Alban qui sont arrentées. Rompon exerce ainsi une place majeure, côtoyant l'abbaye de Saint-Chaffre dans la vallée de l'Ouvèze.

1-En outre, ce *Sancti Martini de Valle*, malgré son rapprochement du nom de *Cous* dans le cartulaire de Saint-Chaffre, ne renvoie-t-il pas plutôt à Saint-Martin de Vals en rive droite de la Volane ?

2-*Terrier du prieuré de Rompon, diocèse de Viviers, paroisse de Lubilhac (Ardèche)*, 1335-1337.

Une autre mention médiévale, plus tardive, est celle que font les Estimes de 1464, publiées dans la synthèse rédigée par Jean Régné, ancien Archiviste de l'Ardèche³. Son travail permet de distinguer les désignations d'installations sans quoi une grande confusion risquerait de s'établir. Lubilhac, ancien domaine d'époque gallo-romaine, est le nom de la paroisse, et son appellation englobe les domaines qui dépendent d'elle : des *manses*⁴, devenus des *mas*. Jean Régné mentionne le mas de la Charrière, le mas des Salières, le mas de la Jaubernie et le mas de la Baume. Lubilhac fait alors partie des six paroisses du mandement de Saint-Alban. Jean Régné précise qu'il existe un tinal⁵ à la Charrière, et qu'une vigne confronte le cimetière de Lubilhac. Ainsi, Lubilhac assume pleinement son rôle de centre paroissial malgré la présence d'un prieuré à Coux et reçoit la localisation du cimetière.

Attardons-nous toutefois un instant sur le vocable de saint Pierre : il s'agit évidemment du premier disciple du Christ, celui sur lequel se fonde l'*ecclesia*. Dès lors point de surprise que ce nom soit largement répandu dès les premiers siècles de l'installation du christianisme et lors de l'expansion religieuse des XI^e et XII^e siècles au travers des nouvelles constructions qui s'établissent dans les communautés de population constituant également l'expansion démographique de cette période. Dans un périmètre qui se définit autour de l'axe du Rhône et de la vallée de l'Ouvèze, les établissements chrétiens sont un maillage régulier, depuis Rompon, qui dépend très tôt de Cluny (977)⁶ où déjà le vocable de saint Pierre est attribué, jusqu'à la communauté monastique de Saint-Chaffre, d'abord consacrée au premier apôtre du Christ. Ainsi, il n'est pas étonnant que saint Pierre ait été choisi comme vocable pour la communauté de Lubilhac-Coux, laissant supposer qu'un lieu de culte primitif a pu exister avant la construction du XI^e siècle.

Partant de Rompon, il faut considérer également l'actuelle chapelle de Chaliac⁷, elle-même sans doute consacrée à saint Julien⁸, seul bâtiment alors à même de recevoir les offices et

3- Jean RÉGNÉ, « Lubilhac » in *La vie économique et sociale dans 150 localités du Vivarais d'après les « Estimes » de 1464*, p.50.

4- Du bas latin *mansus*, l'endroit où l'on réside, au sens où il s'agit généralement d'établissement appartenant à un ordre monastique.

5- Partie de la maison où l'on vinifie, différent du cellier où l'on conserve le vin. Toutefois les deux fonctions ont pu être confondues.

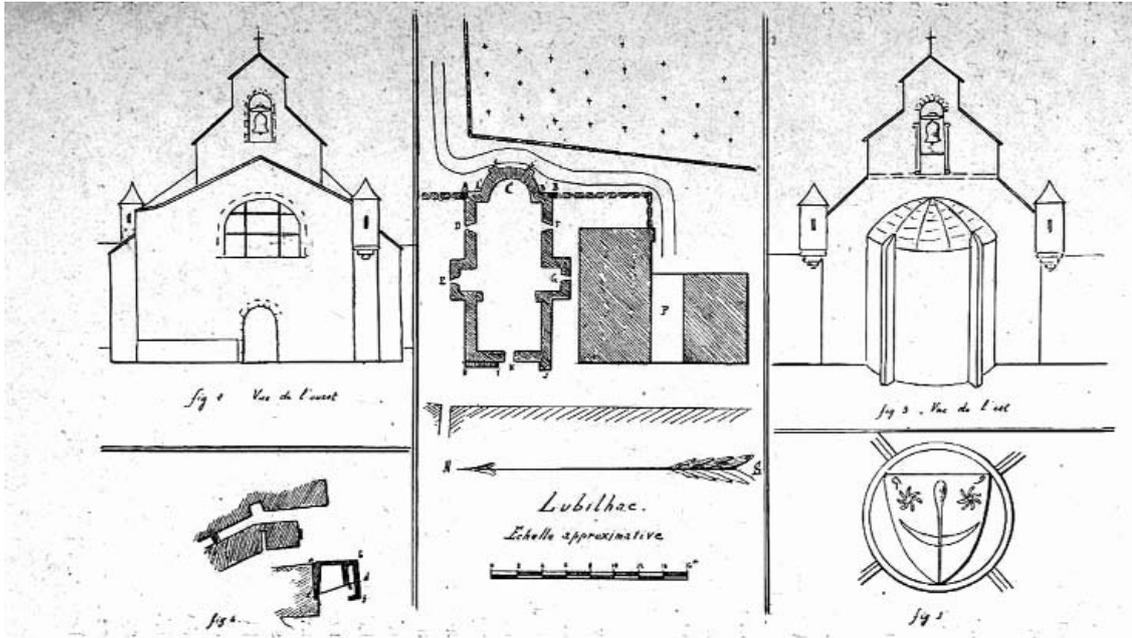
6- Olivier DARNAUD, Emmanuel FERBER et Pierre RIGAUD, 2008, « Le Couvent des Chèvres au Pouzin (Ardèche) : découverte d'un site fortifié de hauteur tardo-antique », https://www.persee.fr/doc/amime_0758-7708_2008_num_26_1_1659.

7- Sur la commune de Saint-Julien-en-Saint-Alban. On écrit également *Chaliac*, mais le l doublé ne se justifie pas.

8- Est-ce saint Julien l'Hospitalier, qui a succédé dans le référentiel hagiographique à saint Julien de Brioude ? Rien ne permet vraiment de pencher pour l'un ou l'autre, si ce n'est la proximité géographique de Brioude. La légende de l'Hospitalier eut en tout cas une grande ferveur aux XII^e et XIII^e siècles. Dans le cas de Saint-Julien-du-Serre, Robert Saint-Jean choisit saint Julien l'Hospitalier (*Vivarais et Gévaudan romans*, La-Pierre-qui-Vire, Zodiaque, La Nuit des Temps, 1991).

sacrements de la communauté, enfin l'ancienne église de Saint-Pierre de Lubilhac ; sur quelques kilomètres, en hauteur défensive, trois lieux de culte sont disposés en rive gauche de l'Ouvèze, répondant ainsi à la volonté de poser la marque du christianisme sur le territoire de ces différentes communautés de la vallée. Les trois constructions concernées sont reconstruites aux XI^e et XII^e siècles ainsi qu'en témoignent les éléments d'architecture encore présents.

Toutefois, si les recherches sur Saint-Pierre de Rompon sont aujourd'hui mieux documentées, celles concernant Chaliac et



Revue du Vivarais, 1908

Lubilhac semblent plus restreintes. En 1908, dans la *Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustrée*, sous la signature de « Fortuné de Privas⁹ » paraissent quelques pages sur Coux et Lubilhac, imagées d'un plan et de quelques figures. Il s'agit sans doute de la première description de la chapelle romane de Lubilhac dans son état d'alors, abandonnée pour le culte, et réaffectée à un usage agricole depuis de nombreuses décennies, sans doute depuis le passage de la région à la Réforme ; la restitution forcée au catholicisme au XVII^e siècle ramène le lieu de culte à Coux, en rive droite de l'Ouvèze. La description que fait « Fortuné de Privas » ne lève pas les interrogations quant au rôle et à la présentation formelle de l'église de Lubilhac. Il la voit flanquée d'échauguettes, justifiant cet avis par la présence de contreforts aux angles de la chapelle, et dans ce tournant du XX^e siècle qui suit la période où Eugène Viollet-le-Duc s'est permis nombre d'inventions de sorte à satisfaire son imagination romantique d'un Moyen Âge incertain, « F. de P. » à son tour invente nombre de détails à défaut d'établir un relevé et une description précis de l'église de Lubilhac. Voici ce qu'il en dit :

9- De toute évidence un pseudonyme.

« L'intérieur de l'église, aujourd'hui transformée en étable à bœufs, est d'une architecture simple mais non dépourvue d'élégance. La voûte est en plein cintre. Les deux piliers battants de la grande nef se noient dans les murs des chapelles latérales, autre indice de l'antiquité de l'édifice.

La chapelle nord a disparu. La chapelle sud est intacte ; sa voûte est soutenue par deux arcs doubleaux croisés en plein cintre portant, à leur clef, un écusson pourvu d'initiales. »

Les vues et le plan établis par Fortuné de Privas donnent une idée un peu imprécise de ce qu'était la chapelle au début du

XX^e siècle. Il conclut son texte, devant l'absence d'informations documentées, par cette phrase: « Lubilhac n'en demeure pas moins, au point de vue historique et archéologique, une énigme qu'il serait intéressant de résoudre par des fouilles. » En tout cas parmi les interrogations que suscite l'église de Lubilhac figure ce blason, dessiné par Fortuné de Privas, situé dans la chapelle sud, de période gothique, à la croisée d'ogives : un bourdon croisé d'un

croissant de lune, bordé de dextre et senestre de deux étoiles surmontées au chef de deux signes qui ne paraissent pas être des initiales, mais appartiennent sans doute à une codification difficile à interpréter aujourd'hui¹⁰.

Pourra-t-on vraiment résoudre la difficulté de compréhension de l'architecture de l'église de Lubilhac et de ses chapelles ? Deux problèmes se posent : les dédicaces à saint Martin et saint Antoine tout d'abord, la réalité de la construction de ces chapelles ensuite. Sur le relevé établi par Fortuné de Privas, on voit une nef simple avec un chevet arrondi, ainsi que deux petites chapelles symétriques ; mais ce relevé n'est pas conforme avec ce qui devait exister au début du XX^e siècle. Par ailleurs, cet auteur évoque deux chapelles, extérieures à l'église ; or il reconnaît qu'il n'en reste aujourd'hui aucune trace. Que peut-on en penser ?

Par ailleurs, la chartiste Katarina de Vaucorbeil, auteur d'une intéressante monographie familiale des Lacharrière¹¹ évoque le testament de Vincent de Lacharrière, établi en 1361.

10- Il s'agit, selon Gérard Ladreit de Lacharrière, des armes – à l'époque – de la famille de Lacharrière.

11- Katarina de Vaucorbeil, 1995, *Les Ladreit de Lacharrière. 750 ans d'histoire*, sl.

« [...] il meurt avant 1373, date à laquelle sa sœur Catherine se préoccupe de faire exécuter l'une des principales clauses de son testament, la fondation d'une chapelle en l'église Saint-Martin de Lubilhac. [...] Dès 1373, Catherine s'acquitte



scrupuleusement de la mission qui lui est impartie dans le testament de son frère, fonder une chapelle en l'église de Lubilhac¹². »

Le testament (la source détaillée aurait été utile) éclaire sur deux points : le nom de Lubilhac oscille entre deux vocables : saint Pierre, en référence sans doute à l'abbaye de Saint-



Chaffre, et saint Martin dont il est possible qu'il procède d'une dédicace paléochrétienne antérieure à la reprise par Saint-Chaffre¹³ ; la chapelle méridionale portant blason reste vraisemblablement par sa facture gothique la fondation dont parle le testament, et ne serait donc pas datable d'un gothique tardif évoqué par Fortuné de Privas. Il reste alors à considérer que la mention de saint Martin se rapporte bien à l'église de Lubilhac, et

celle de saint Antoine à la chapelle méridionale, construction réalisant le vœu de Vincent de Lacharrière par sa sœur Catherine, marquant alors le blason des Lacharrière en clé de la croisée de voûte.

Si les informations apportées par Fortuné de Privas se révèlent plutôt succinctes, son vœu de fouilles se trouve exaucé en 1980, mais ne donne pas d'indication sur une période paléochrétienne à Lubilhac¹⁴ ; seules des traces de murs à petit

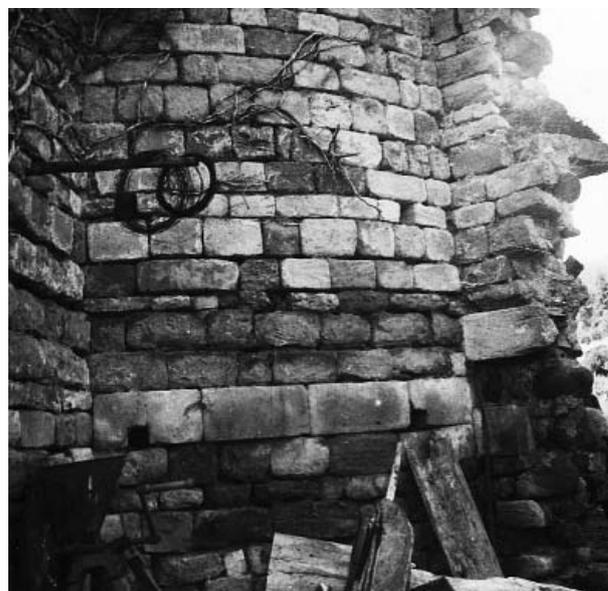
12- *ibid.*, p. 39-40

13- Mais il semble que les dédicaces hagiographiques sont parfois hésitantes : l'abbaye de Saint-Chaffre elle-même voit son nom changer au VIII^e siècle : « Quelque temps après sa mort [Théofrède], un oratoire fut érigé sur sa tombe sous le nom de saint Pierre. Au X^e siècle la principale église construite reçut ses restes et fut mise enfin sous son nom et celui de saint Martin ». Chanoine Fayard, *L'Abbaye du Monastier*, 1975, p. 8.

appareil sont observées en 1997 à proximité de l'église.

Les plus anciennes réalisations iconographiques de Lubilhac qui succèdent aux croquis de Fortuné de Privas semblent être les photographies de Jean Oisel¹⁵. On voit sur les images datées de 1936 une église aux murs fatigués mais dont le toit reste entretenu. Vingt ans plus tard, c'est le photographe Bourbon qui effectue une série de photographies de Lubilhac¹⁶. On y voit notamment l'intérieur de l'église dont l'usage est affecté au bétail. Les détails qui y sont visibles montrent des éléments d'architecture remarquables : chevet semi-circulaire en cul-de-four, arcade supportant un mur diaphragme, arcs doubleaux aux arêtes en bon état et arcatures relativement bien conservées. L'appareillage est fait de pierres régulières, montées par lits jusqu'à la naissance de la voûte qui est remplacée par une charpente supportant le toit dans la seconde travée. La voûte a-t-elle été détruite afin d'en récupérer les pierres ? C'est vraisemblable. En tout cas les murs portent les traces des remaniements au XIV^e siècle, notamment sur l'extérieur dont l'appareillage a été très fortement perturbé. Les contreforts sont très abîmés et des éléments sont absents.

Ne servant plus au culte religieux au XVI^e siècle, l'église appartient au prieur de Rompon qui la loue comme écurie et grenier à foin. À la Révolution le bâtiment est vendu au titre de bien national et est qualifié à l'inventaire de « masure ». En 1815, la famille Ladreit de Lacharrière rachète l'église qui conserve son statut d'étable et de grange.



L'abside avant restauration

14- Joëlle Dupraz et Christel Fraisse, 2001, *Carte Archéologique de la Gaule - L'Ardèche* 07, p. 237.

15- Professeur de physique au Collège de Privas de 1929 à 1963 et photographe amateur qui a fourni une abondante production de vues de la région privadoise. Ses photographies sont conservées aux Archives départementales de l'Ardèche.

16- Consultables sur la base Mérimée et conservées à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine de Charenton-le-Pont.



ADA Fonds Oisel 1936

LE PROJET

Au cours des années 1990, Marc Ladreit de Lacharrière, propriétaire du lieu, décide de redonner vie à la chapelle de Lubilhac en retrouvant ses attributs romans, tels qu'il est possible de les comparer à ceux des églises de Pranles et de Pourchères. Il confie à son frère, Gérard Ladreit de Lacharrière, le soin d'être le maître d'œuvre du chantier. Les fouilles archéologiques menées par Joëlle Dupraz et Martine Moron pour l'Unité départementale architecture et patrimoine ont montré qu'il s'agissait bien d'un bâtiment construit dans un appareil de grès provenant probablement de la proche carrière de la Jaubernie, dont la découpe des blocs – dits blocs layés – a conservé par endroits les traces d'une taille spécifique de l'époque romane. Le plan en croix latine est simple : une nef à deux travées, couverte d'un berceau brisé scandé par des arcs doubleaux menant à un chœur au transept un peu saillant, ainsi qu'à une abside ronde voûtée en cul-de-four.

Avant sa restauration, la chapelle comporte deux étages : un niveau inférieur, réservé aux bêtes (ovins et bovins), desservi par la porte d'entrée et un niveau supérieur servant de fenil. L'abside avait été ouverte pour permettre aux bêtes de circuler. L'ensemble était délabré : plus de toit si ce n'est sur la travée occidentale, murs rongés par les infiltrations, contreforts en partie éboulés.

LA RESTAURATION

Agissant au nom de son frère, Marc, Gérard Ladreit de Lacharrière choisit l'architecte privadoise Sophie Montmard pour mener à bien la restauration, sous la supervision de l'Architecte des bâtiments de France, Étienne During. Le projet était une gageure : comment retrouver, au travers de la technique des bâtisseurs contemporains, l'esprit d'un lieu autrefois investi dans le vaste mouvement que le moine Raoul le Glabre qualifiait de vêtue « d'un blanc manteau d'églises » ?

La technique induit-elle l'esprit lui-même ? L'architecte Fernand Pouillon en donna quelques linéaments dans son roman *Les pierres sauvages*. Mais dans ce cas, il s'agit non de la fondation d'une abbaye, mais de la rénovation d'une église. Si l'enjeu est de moindre taille du point de vue de la construction, la difficulté liée au différentiel d'une démarche qui peut paraître anachronique aujourd'hui est immense ; elle relève, de manière générale, des problématiques de restauration qui affrontent la superposition de plusieurs périodes, du choix d'une cohérence d'éléments d'architecture dans laquelle il faut s'inscrire. Dans le cas de Saint-Pierre de Lubilhac, les éléments qui restaient montraient un grand dépouillement de l'ensemble, non dû à la perte d'éléments tels que chapiteaux ou autres décors qui n'ont pas dû exister, mais plutôt au choix de ne proposer dans ce vaisseau de pierre que la modestie d'un art roman en harmonie avec les textes et les symboles du christianisme.

Après le déblaiement du terrain et du cimetière attenant au sud de la chapelle, Sophie Montmard fit appel aux corps de métiers disponibles pour assurer le travail d'ouvrage : si les grès initiaux provenaient sans doute de la carrière de la Jaubernie, ceux-ci ne sont plus disponibles aujourd'hui. C'est donc la carrière de Lyas qui a été choisie, dont les teintes sont en accord avec les couleurs initiales de la pierre. Louis-Pierre et Justin André fournirent ainsi les pierres ; Franck Cibert, de la Société Cordabat, les tailla. Ainsi furent reconstituées les voûtes, les chaînages d'angles, les fenêtres. Le premier travail fut de reformer les contreforts et de remonter les murs jusqu'au niveau de la corniche qui marquait le départ des



La façade de la chapelle restaurée

voûtes. Pas de construction en art roman sans intervention de menuisiers et charpentiers. Ce sont Philippe Serre à Coux, Yves Bouzol à Chomérac et Mickaël Vallon à Lyas qui apportèrent leur part à l'ouvrage. Il fallut tenir compte des lits de pierres existants pour définir les dimensions des pierres de parement afin que les zones restaurées soient identiques à celles d'origine. Dans un second temps, on passa aux travaux de la toiture. On dut pour reconstituer le berceau de la nef, construire des armatures semi-circulaires en bois pour soutenir les blocs de pierre jusqu'à la pose de la clef de voûte. On eut recours au même dispositif pour la coupole.

Regardant aujourd'hui la coupole, le visiteur habitué aux églises romanes est frappé d'une singularité : l'art roman



traditionnel, à la croisée du transept, est habitué à voir s'élever la coupole qui passe d'un plan carré à une forme ronde ou octogonale par une élévation sur trompes ; ici le choix a été différent et c'est une pénétration d'arcades qui a permis l'élévation de la coupole. Ce choix ne diminue en rien la qualité esthétique de cette partie de l'église : la lumière y pénètre avec bonheur et joue avec les couleurs de la pierre.

À la croisée des voûtes de la nef le blason des armoiries des Ladreit de Lacharrière est installé : d'azur, au pal d'argent chargé d'un faisceau de licteur au naturel et cantonné de quatre molettes d'éperon d'argent.

Sur l'extérieur, une série de modillons qui soutiennent les éléments de la corniche est venue poser l'ancien regard des images du Moyen Âge sur le monde : à la croisée entre art profane et message sacré, la philosophie des imagiers continue



à apporter sa présence interrogatrice, continuant le lien antique du rapport entre l'humanité et le sens du sacré. Sirènes, feuilles de figuiers, dragons, atlantes, etc. sont ces éléments de l'imaginaire qui aident à penser le monde et la vie.

L'aspect épuré de la nef appelait la présence d'une collection d'œuvres d'art sacré faisant se rencontrer les périodes du christianisme, jusqu'aux œuvres d'art contemporain exprimant les mêmes émotions et interrogations.

Il n'est pas sûr que les ouvertures anciennes de l'église de Lubilhac aient été dotées de vitraux. S'il ne s'agit pas aujourd'hui d'imiter l'art médiéval du vitrail, le travail d'artistes contemporains se révèle souvent très heureux dans leur intégration à un bâtiment roman. Citons, à titre d'exemple, le travail mené par le peintre Yankel pour l'église romane Sainte-Marie-Madeleine de Balazuc : sans difficulté, l'art contemporain, quand il ne délivrerait que la lumière de l'abstraction, sait

parfaitement rencontrer l'art roman.

Marc Ladreit de Lacharrière a ainsi confié à Gérard Garouste la réalisation des vitraux de Saint-Pierre de Lubilhac. Artiste reconnu, Gérard Garouste (né en 1946), habité par les mythes, les allégories et des textes fondateurs comme *La Bible*, *La divine comédie* de Dante, *Don Quichotte* de Cervantès, *Gargantua* de Rabelais ou *Faust* de Goethe, a



Figure du porche

conçu les six vitraux de la chapelle. Désireux de privilégier la couleur au dessin et de faire revivre les techniques du Moyen Âge, il les a fait réaliser par l'Atelier Parot. Le verre a ainsi été réalisé selon le procédé de la cive qui consiste à souffler une bulle de verre qu'on ouvre à une extrémité pour obtenir, par

des mouvements rotatifs très rapides, une surface plane (un plateau). Pour faire jouer des effets de couleur, le verrier utilise plusieurs épaisseurs de verre soufflé composé de teintes différentes.

Les vitraux de Lubilhac, autant qu'il soit possible de les interpréter, laissent le visiteur surpris, voire dérouter, s'il veut saisir à tout prix leur portée symbolique.

S'il est vrai que leurs thèmes, comme leur facture

renvoient à un univers singulier, hétérogène, difficile – et sans doute à dessein – à définir, on ne peut qu'être séduit par leur texture et leurs couleurs tant ils diffusent une atmosphère qui contribue à donner, incontestablement, à la chapelle son caractère sacré.

Quelques éléments descriptifs des six vitraux :

- vitrail derrière l'autel : « L'échelle de Jacob » ou le songe de Jacob. Épisode biblique du livre de la Genèse, Jacob, fuyant la colère de son frère Ésaü, fait un rêve : il voit une échelle entre terre et ciel ainsi que Dieu qui s'adresse à lui. Garouste laisse voir l'échelle et Dieu, tout en haut, qui semble tendre la main ;
- deux vitraux qui se font face dans le transept : « Le soleil » (à gauche par rapport à l'autel) et « La lune » (à droite) représentent deux colonnes situées au sud (le soleil) et au nord (la lune), en référence aux deux colonnes que Salomon

avait fait placer à l'entrée du temple de Jérusalem ;

- vitrail au-dessus de la chapelle droite : « L'Indien », figure chère à Garouste qui semble être une énigme qui laisse libre cours à l'imagination, mais qui symbolise également la figure médiévale de l'« homme sauvage » ;

- vitrail au-dessus de la chapelle gauche : « Le cerf et la source », représentation symbolique courante du Christ au Moyen Âge ;

- vitrail au-dessus de la porte d'entrée : « Les forces complémentaires » ou la création de l'homme à la ressemblance de Dieu selon l'interprétation mystique de la cabale.

Hormis les vitraux, la chapelle donne à voir d'autres œuvres de grande valeur. Il est ainsi possible d'admirer, au gré de la déambulation :

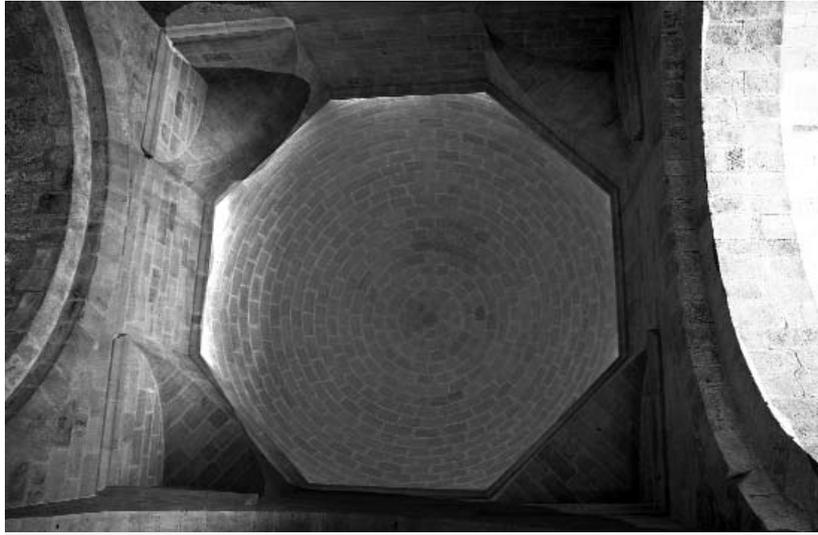
- une *Vierge à l'enfant* de Giovanni Bellini, Vénitien, peinte autour de 1460 ;

- un triptyque de Jan Van Dornicke, Anversois du XVI^e siècle, représentant une *Annonciation* lorsque les volets sont fermés et une *Adoration des mages* lorsqu'ils sont ouverts ;

- une *Madone et son fils en présence de deux anges* de Benedetto Bonfigli (Pérouse, 1420-1496) ;

- un *Christ* en chêne sculpté polychrome daté de la fin du XV^e siècle ;

- une *Vierge à l'enfant* en ivoire, attribuée à l'École française du XIV^e siècle. Assise, la Vierge tient le Christ sur son genou droit et une colombe dans la main gauche ;



La coupole

- une *Marie-Madeleine* en bois sculpté de la première moitié du XVI^e siècle ;

- une *Vierge à l'enfant* en pierre : Marie est debout portant l'enfant Jésus nu de sa main gauche. Cette statue bourguignonne date de la fin du XIV^e siècle ;

- un *Christ des Rameaux* ou *Palmesel* du XV^e siècle, c'est-à-dire une représentation de Jésus-Christ

monté sur un âne, en bois sculpté et polychrome, l'ensemble placé sur une plate-forme également en bois. Il était de tradition au Moyen Âge d'utiliser la statue pour la procession du dimanche des Rameaux commémorant l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem ;

- un vitrail lumineux représentant saint Jean. Cette œuvre de Joseph Meyer, sculpteur et maître verrier bavarois du XIX^e siècle est posée sur une colonne de blocs de pierre ;

- un bénitier sculpté en pierre de forme octogonale du XV^e siècle ;

- une peinture à l'huile de Georges Rouault (1871-1958) : *La Sainte Face* (ca 1930).



Triptyque de Jan Van Dornicke,

Peu de chapelles romanes renferment autant d'œuvres aussi remarquables. La chapelle Saint-Pierre de Lubilhac doit à Marc Ladreit de Lacharrière d'avoir su non seulement la réhabiliter, mais aussi de l'avoir pourvue d'éléments immobiliers et mobiliers qui lui confèrent un cachet exceptionnel. Il invite le visiteur à plonger dans l'architecture et les œuvres d'art du Moyen Âge et de la Renaissance, tout en lui rappelant qu'il est un *homo sapiens* du XXI^e siècle. Ce magnifique effet de patrimonialisation était un pari. Il semble bien avoir été gagné.

Aujourd'hui l'église est entièrement restaurée. Le plan d'origine de l'église, en croix latine, a été conservé. La voûte a été reconstruite. À l'extérieur, l'habillage de grès, qui avait disparu, a été restitué et une nouvelle baie aménagée. Un couvrement neuf et une coupole reposent sur un tambour octogonal. La chapelle septentrionale a été reconstruite restaurant la symétrie à partir de l'axe de la nef, et le portail d'entrée a été rebâti. En 2012, Saint-Pierre de Lubilhac est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.



Vitrail : Les forces complémentaires

L'esprit qui a présidé, au Moyen Âge, à l'élan bâtisseur est difficile aujourd'hui à appréhender. Intuitivement, le visiteur pressent les deux axes qui ont présidé à la création de l'œuvre : un sens esthétique, héritage de la culture religieuse gréco-gallo-romaine, fait du choix de l'Orientation¹⁷ et de la

disposition spatiale, qui reste fondamental comme lieu de médiation entre le monde terrestre et le monde céleste ; et un sens du sacré, dont la situation du lieu qui établit la sacralité, c'est-à-dire une mise à l'écart pour démarquer le lieu des pratiques banales du quotidien. Ces deux axes, esthétique et spirituel se sont associés pour créer un enjeu de sens.

La problématique de la seule restauration d'un bâtiment intègre sans doute de savoir combiner ces deux axes, sachant que si l'on connaît les grands principes de l'imaginaire – plus que des dogmes – religieux, il est parfois difficile aujourd'hui d'en appréhender le sens médiéval. Il s'agit là d'une réflexion d'autant plus délicate que la notion de patrimoine qui s'est forgée tout au long du grand XIX^e siècle définit des critères complexes, notamment celui de l'« authenticité » qui s'attache aussi bien au respect du travail des constructeurs médiévaux qu'à leur intention, dans la relation de l'usage consacré, en dernière analyse, à ce bâtiment qui rassemble autant d'enjeux symboliques. Aujourd'hui restituer un patrimoine consisterait donc à investir dans le lieu, à partir des éléments reconstitués, une démarche fédérant les émotions, les intérêts et la réflexion autour de la notion de permanence entre un passé dont on connaît grossièrement les linéaments et un futur qui demeure une projection encore inconnue. En dernier lieu ce patrimoine a ainsi pour fonction, dans ce regard au temps, de poser une interrogation qui en reste la principale vertu.

La restauration et la reconstruction ont duré plus d'une dizaine d'années, « de 1995 à 2011 » dit la pierre d'inauguration scellée

à l'intérieur du mur occidental. Convient-il de dire que cette aventure en fait un objet patrimonial ? Est-ce que sa réfection voulue à « l'identique » relève du patrimoine ? Aurait-elle, en quelque sorte, fabriqué du patrimoine ? Force est de constater que son état avant travaux dépasse le cadre de la seule sauvegarde d'un monument ancien. La décision de la réhabiliter, de la faire renaître de ses ruines, voire de vouloir retrouver son architecture initiale, a infléchi considérablement la notion de patrimoine. Subventionnée par la Fondation du patrimoine, cette rénovation reste peut-être un hapax, mais un hapax qui entérine sa patrimonialisation permettant de faire connaître une œuvre architecturale remarquable dont le département de l'Ardèche peut s'enorgueillir.

Bernard SALQUES et Nathalie VIET-DEPAULE

Les auteurs de l'article témoignent leur profonde reconnaissance à Annick et Gérard Ladreit de Lacharrière pour leur accueil chaleureux qui leur a permis d'accéder à l'histoire de cette ancienne église, devenue chapelle, et de sa restauration avec la présence précieuse de l'architecte Sophie Montmard.

Ce magnifique bâtiment a été inscrit à l'inventaire des Monuments historiques le 15 mai 2012, reconnaissance de la qualité architecturale dont a fait preuve sa restauration.

Les visites ont lieu durant les journées annuelles du patrimoine.

Éléments de bibliographie :

- Ulysse CHEVALIER, 1891 (rééd. s.d.), *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier*, Hachette-BnF.
- Thibaut CUISSET, *Lubilhac. Neuf siècles d'histoire, 1179-2011*, photographies, s.l., s.d.
- Joëlle DUPRAZ et Christel FRAISSE, 2001, *Carte Archéologique de la Gaule – L'Ardèche 07*, Paris, Académie des inscriptions et Belles-Lettres, MSH.
- Claude GAIGNEBET et J.-Dominique LAJOUX, 1985, *Art profane et religion populaire au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France.
- Jean RÉGNÉ, *La vie économique et sociale dans 150 localités du Vivarais d'après les « Estimes » de 1464, 1926*, Aubenas, Imp. Clovis Habauzit.
- Robert SAINT-JEAN et Jean NOUGARET, 1991, *Vivarais et Gévaudan romans*, La-Pierre-qui-Vire, Zodiaque, La Nuit des Temps.
- Katarina DE VAUCORBEIL, 1995, *Les Ladreit de Lacharrière. 750 ans d'histoire*, s.l.

17- Le terme Orientation, écrit avec une majuscule, est choisi pour distinguer le fait de marquer la direction sacrée de l'Orient, le sens initial du terme « orientation » étant aujourd'hui largement galvaudé.

Réseau des associations patrimoniales d'Ardèche

En cours de création

Maisons paysannes d'Ardèche, la délégation ardéchoise de la *Fondation du Patrimoine* et la *Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche* sont toutes les trois impliquées au niveau départemental dans la restauration des patrimoines ardéchois. Chacune agit dans ce domaine en fonction de ses compétences, de ses ressources, de ses objectifs et suivant des modalités qui lui sont propres. Toutes trois sont membres du comité technique du Fonds innovant pour les patrimoines ardéchois (FIPA), mais, en dehors de cette instance départementale, la coordination de leurs actions dépend du bon vouloir et de la disponibilité de leurs responsables respectifs. C'est ainsi que, parfois, elles peuvent être sollicitées pour un même projet et ne le découvrir qu'au dernier moment ou que, d'autres fois, l'une succède à l'autre, à quelques temps d'intervalle, sur un même sujet sans avoir connaissance de l'intervention de sa devancière. Autant de causes de pertes de temps et d'efficacité.

Il a donc paru souhaitable de créer un organe de coordination permettant à ces trois structures de mieux se connaître, de s'informer mutuellement de leurs actions, d'harmoniser leur approche des dossiers et de partager leurs expériences. Tout en gardant leur personnalité, leur liberté et en mettant en lumière leur complémentarité. Une meilleure connaissance des champs d'action de chacune, de ses spécificités et de ses modalités

d'intervention, devrait notamment permettre d'orienter les demandeurs d'aide vers la plus à même de répondre à leur demande.

Il conviendra aussi d'élaborer, en collaboration avec la Direction de la Culture du Département et l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP), un recueil de bonnes pratiques : ce que doit contenir un devis, comment apprécier la conformité des travaux réalisés...

Il sera également utile d'avoir connaissance des entreprises conseillées par les Monuments historiques et de constituer une liste d'artisans locaux compétents dans les divers métiers de la restauration, d'après l'expérience acquise par chacun.

La construction de l'organe de coordination souhaité n'en est encore qu'à ses débuts ; deux réunions ont permis de l'ébaucher. Les trois entités citées en introduction sont les membres fondateurs et le coeur d'un réseau qui est appelé à se développer en s'ouvrant à d'autres partenaires. Nous avons évoqué plus haut le Département et l'UDAP. La liste est appelée à s'allonger, en identifiant et précisant le rôle de chacun en vue d'une construction efficace et harmonieuse.

Pierre COURT

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

(reconnue d'utilité publique)

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue, *Patrimoine d'Ardèche* et son site Internet *www.patrimoine-ardeche.com* sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, direction de la Culture du Conseil départemental, DRAC, UDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact.sauvegarde@orange.fr
Tél. 04 75 62 20 79 (ligne de la responsable de la communication : Dominique de Brion)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et n° de téléphone

- un chèque du montant de la cotisation : 25€ pour une personne seule, 30€ pour un couple ou une collectivité.

Prochains rendez-vous

Le rendez-vous prévu pour le 14 mai dans le nord de l'Ardèche (musée des marinières de Serrières, château de Peyraud, église de Champagne) est évidemment reporté à une date ultérieure.

Un fidèle adhérent nous écrit...

Chers amis de la « Sauvegarde », et cher Président,

J'ai bien reçu votre appel à cotisation 2020, ainsi que le bulletin « Patrimoine 07 » de janvier. Pour ce qui concerne la cotisation, vous trouverez ci-joint un chèque BNP de 120 € ... un peu majoré afin d'encourager vos actions, aussi intéressantes qu'utiles.

Des actions comme vous avez par exemple soutenues lorsque j'avais lancé en 1989 l'opération de consolidation et reconstruction de la Tour de Brison à Sanilhac.

Cela avec l'appui du Colonel Cellier de Largentière, représentant local de l'Association, puis du Général de Pampelonne, puis bien d'autres que chacun d'entre vous connaît ou a connus. Un appui initial qui a été essentiel pour le démarrage de l'opération ... il faut le rappeler.

Oui, mais c'était il y a 30 ans, et j'avais de l'énergie à revendre ! D'ailleurs à cette époque je travaillais à Pierrelatte, au CEA, dans l'Energie Atomique ...

Cela afin d'enrichir l'Uranium naturel en isotope 235 ... mais la Tour n'est pas devenue radioactive !

Or aujourd'hui avec l'âge (bientôt 86 ans), et certains soucis de santé, il m'est difficile et quasi impossible de participer aux sorties, comme à diverses réunions ... et je le regrette.

De ce fait j'ai perdu souvent le contact direct avec les amis de l'Association, mais il reste le bulletin, toujours très intéressant ... même si toutes les nouvelles ne sont pas gaies.

C'est ainsi que je viens d'apprendre le décès de Marie Bousquet. A l'époque j'avais participé à bon nombre de rencontres au Chaussadis, qu'organisaient Marie et Paul.

D'ailleurs, avec Paul qui a des origines vers Largentière ... comme ma mère, nous avons je crois une certaine parenté ... Aujourd'hui il reste le souvenir ...

A bientôt, peut-être aux beaux jours si une sortie se déroule pas trop loin de Montboucher - Montélimar.*

PS : à défaut de pouvoir participer à la plupart des sorties, je peux toujours, au moins, signer un petit chèque pour aider à boucler quelque opération urgente...

Meilleures amitiés à tous, et bravo pour vos actions.

R. Brugère

Crédits photographiques

Claude-Pierre Chavanon : p. 2, 3

Pierre Court : p. 1, 7 col. 2

Bernard Salques : p. 8, 9, 10

Les photographies de la page 6 du photographe Bourbon sont extraites de la base Mérimée.

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des Monuments
anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

Directrice de la publication : Dominique de BRION

Comité de rédaction :
M. Aymes - P. Bousquet - B. de Brion - D. de Brion -
P. Court - J.-F. Cuttier - G. Delubac - R. Fabre -
A. Fambon - C. Hotoléan - B. Salques -
N. Viet-Depaule

Impression : Les Impressions Modernes
ZA Les Savines, 22 rue Marc Seguin,
07502 Guilhaud-Granges

ISSN : 2101- 6771 Dépôt légal à parution

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos

ardèche
LE DEPARTEMENT

Patrimoine d'Ardèche bénéficie du soutien du Conseil départemental de l'Ardèche